

## Procès verbal du CONSEIL D'ECOLE DU 6/02/18

### RPI BEYNAC/BURGNAC/MEILHAC

#### **Etaients présents :**

Enseignants : Mmes Audonnet, Jagaille, Léonard, Lintz, Rogron, Sells, M. Tessier

Maires : Mrs Couty, Desbordes et Massy

Adjointes et Conseillers municipaux :

Mmes Beyrand, Braud, Lascaux, M Escoubeyrou.

Secrétaire de Mairie : Mme Kabeya.

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Carpezat, Chassain, Chagnon, Froidefond, Farges, Frugier, Rejeaud, Périchon, Kaczanowski, Mrs. Prunières et Lagarde.

DDEN : Mmes Balestrat

#### **Etaients excusés :**

IEN : M Hugon,

Enseignants : Mmes Roche, Fontanille

Représentants des parents d'élèves :

Mmes Paillet et Danguiral

DDEN : Mme Penot

Secrétaire de séance : Marie LINTZ

- **PREVISION DES EFFECTIFS 2018-2019 et conséquences matérielles.** (recensement des enfants nés en 2015 sur les 3 communes)

BEYNAC	BURGNAC	MEILHAC
PS : 23	CP : 21	CM1 : 24
MS : 32	CE1 : 23	CM2 : 32
GS : 16	CE2 : 27	
total : 71	total : 71	total : 56
TOTAL sur le RPI	198 : 8 = 24.75 de moyenne.	

- **REPARTITION DES CLASSES ENVISAGEE POUR LA RENTREE 2018** (et conséquences matérielles)

BEYNAC	BURGNAC	MEILHAC
PS : 23	CP : 21	CM1 – CM2 : 15 + 13
MS : 24	CE1 : 23	CM1 - CM2 : 9 + 19
MS - GS : 8 + 16	CE2 : 27	

BEYNAC : Pas de demande matérielle, les classes restant quasi identiques à celles de cette année. Il y aura certainement un échange de tables et récupération de certaines dont les enseignantes n'avaient pas besoin cette année.

BURGNAC : 3 tables et 3 chaises supplémentaires seront nécessaires pour les CE2

MEILHAC : Pas de demande matérielle.

- **AVANCÉE DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2018**

Suite au conseil d'école extraordinaire du 16 janvier 2018, les mairies de Burgnac et Beynac ont voté en conseil municipal le retour à 4 jours. Pour Meilhac, Mr MASSY annonce que le conseil municipal se réunira le 09/02/2018

Les horaires demandés sont 8H50 / 16h20 mais ils sont susceptibles d'être modifiés selon la réponse des transporteurs. Quoi qu'il en soit, la pause méridienne sera d'1h30.

Une entrevue a été demandée avec le responsable de la région en charge des transports scolaires.

Les temps de soutien auront lieu pendant la pause méridienne.

- **BILAN DES TRAVAUX ET EQUIPEMENTS**

#### **BEYNAC :**

Les enseignantes remercient chaleureusement l'association Maxi Mômes pour son don aux écoles à Noël qui a permis d'équiper en jeux et petits meubles les classes et la salle de motricité.

Les enseignantes remercient chaleureusement la municipalité et Mr MAZABRAUD, le cantonnier, pour la remise en état du parc à vélo, l'installation de meubles en hauteur dans les classes de Mmes AUDONNET et LEONARD, ainsi que la mise en place de stores remplaçant les rideaux très abîmés dans la classe de Mme AUDONNET.

Un détecteur lumineux a été installé dans l'angle du dortoir vers la classe de Mme Léonard. M COUTY annonce qu'un second sera installé à l'autre bout.

Des baguettes d'angle ont été mises dans la salle de motricité afin d'éviter une usure rapide des murs.

Des tapis pour les activités manuelles ont été réalisés par le cantonnier dans l'ancien lino pour la classe de Mme JAGAILLE.

La clé de la porte donnant accès au bureau de la directrice a été cassée. Mme Audonnet demande s'il est possible que le personnel en ait rapidement une (actuellement 1 seule clé pour l'école). M COUTY informe que les clés ont toujours été compliquées à dupliquer sur Beynac mais qu'il ferait le nécessaire.

La porte de la classe de Mme LEONARD ne ferme plus correctement de l'intérieur. Comme le demande le PPMS, il faudrait que cela soit réparé au plus tôt.

Le frigo qui permet de stocker la glace utilisée lors des accidents ne fonctionne plus. Mme AUDONNET en a déjà informé la mairie par mail (12 décembre 2017) et avait fait la demande d'avoir un autre frigo au même endroit pour des raisons pratiques: en effet, depuis cette panne, la glace est conservée dans le congélateur de la cantine, peu accessible rapidement lorsqu'il y a une chute d'enfant. Mme AUDONNET souhaiterait savoir où en est sa demande. M COUTY confirme en avoir été effectivement informé mais ne s'était pas penché dessus depuis qu'il en avait connaissance. Il devrait faire le nécessaire.

Mme AUDONNET demande s'il serait possible de récupérer pour les beaux jours l'autre partie du jardin, non entretenu par Mme HIVERT. La municipalité informe que le bail de cette dernière court jusqu'à l'été 2018 mais qu'elle souhaite donner suite à notre demande.

## **BURGNAC :**

Les enseignantes remercient l'association Maxi'Mômes ainsi que la Mairie de Burgnac pour son écoute et sa réactivité.

### **effectués :**

- réparation du groom de la porte d'entrée
- pose d'un distributeur de savon et un distributeur de papier dans les toilettes handicapés.

### **demandes :**

Des aménagements prévus en concertation avec la Mairie

- dans la nouvelle classe, installation de supports muraux pour permettre l'affichage sur les murs
- la réalisation d'étagères pour la classe des CP
- la consolidation du grand portail situé près de la chaufferie

Une demande est faite pour savoir si la pose d'un store pour la baie vitrée du réfectoire était envisagée. M. DESBORDES précise que ce n'est pas prévu pour le moment.

## **MEILHAC :**

Les enseignants remercient l'association Maxi'Mômes ainsi que la Mairie de Meilhac pour son écoute et sa réactivité.

M Tessier rappelle un défaut d'équipement lié au PPMS : il manque des rideaux occultants et un système d'alertes sonores différenciées.

Mme Sells signale un dysfonctionnement de son tableau numérique : la cloison sur laquelle il a été fixé semble trop sensible aux vibrations et provoque des changements intempestifs sur l'écran, ce qui peut nuire à la concentration des élèves. M Massy indique que son équipe se penchera sur la question pour envisager une solution.

### **• SORTIES SCOLAIRES**

## **BEYNAC :**

Le spectacle prévu lors du 1er conseil d'école à Saint Yrieix au mois de mars n'aura pas lieu car il n'y avait pas assez de places.

Un spectacle à l'espace Noriac de Limoges est prévu le jeudi 3 mai (ou vendredi 4 mai) matin. Il s'intitule Gluk Bluk et concernera tous les élèves de l'école.

Une sortie scolaire de fin d'année est envisagée. Les enseignantes ne se sont pas encore positionnées (probablement ferme pédagogique).

Une visite de l'école de Burgnac est prévue pour les élèves de GS.

## **BURGNAC :**

### **Sorties effectuées**

- Pour les Ce2 : participation au cross de secteur le 30 novembre

- Pour les Ce2 : la mardi 23 janvier, sortie au cinéma les Ecrans en centre ville, pour visionner le deuxième film dans le cadre du dispositif Ecole et cinéma. (La Belle et la Bête de Jean Cocteau.)
- Pour les CP et les CE1 : le vendredi 26 janvier, visite du musée Sabourdy, ateliers de création et pique-nique.

**Autres activités pour les ce2 :** Une intervention du la Ressourcerie de Séreilhac en lien avec le développement durable. Le thème retenu était celui du tissu.

**Sorties à venir** : Mme ROGRON remercie d'une part les parents accompagnateurs et d'autre part les Mairies pour leur participation financière au transport.

- Activité natation : la classe des Ce2 débutera les séances le vendredi 9 février.

CE2 : 9 février → 23 mars    CE1 : 30 mars → 11 mai    CP : 18 mai → 15 juin

- Rencontres sportives prévues :

- CP/CE1 : sortie multi activité le 5 juillet (journée)
- CP/CE1/CE2 : randonnée en forêt le 14 juin (journée)

**MEILHAC :**

**Sorties effectuées**

- participation au cross de secteur le 30 novembre
- chaque classe s'est rendue à la médiathèque de Flavignac
- 12 séances ont été réalisées au gymnase.(basket et handball)

**Sorties à venir :**

- les classes se rendront à nouveau à la médiathèque de Flavignac au mois de mars.
- sorties sportives : basket (le 8 février), hand-ball (le 29 mars), athlétisme (le 7 juin) et rugby-pétanque (le 3 juillet)
- une visite du collège est prévue pour le mois de mai
- le projet de voyage scolaire s'oriente comme prévu vers un séjour de 2 jours sur le bassin d'Arcachon, avec principalement la visite de la réserve ornithologique du Teich, le jeudi 31 mai et le vendredi 1er juin.

## **FETE DE L'ECOLE**

Les enseignants et les membres de l'association Maxi Mômes se sont rencontrés le 8 janvier afin de faire le point. La volonté est de poursuivre la formule « kermesse », comme l'année dernière.

Toutefois, l'Association Maxi Mômes nous a fait part de son inquiétude quant au maintien de leurs différentes manifestations au vu de leurs effectifs qui décroissent d'année en année, malgré des appels réguliers aux bonnes volontés, ne serait-ce que pour une aide ponctuelle sur une manifestation donnée. La fête de l'école sera maintenue, si et seulement si, le nombre de parents est suffisant pour encadrer les jeux de kermesse et pour la préparation et le service des repas. Dans le cas contraire, la fête de l'école serait annulée. Un formulaire d'inscription sera transmis dans le cahier des élèves au retour des vacances d'avril.

Mme REJEAUD précise que pour le moment, deux personnes seulement se sont proposées. De plus, les repas proposés seraient sans cuisson par manque de personnes disponibles dès 16h.

- **QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES**

RPI :

- **Suite au retour à la semaine de 4 jours, avez-vous prévu un temps d'information auprès des familles ?**

Si le retour aux 4 jours est approuvé, une information sera diffusée dans le cahier des élèves.

- **Serait-il possible que les enfants de Burgnac et Meilhac bénéficient de portraits individuels comme ceux de Beynac, pour la première fois cette année ?**

Les enseignants de Burgnac et Meilhac ont étudié cette possibilité, toutefois ils ont émis une réserve majeure au niveau de l'organisation, sachant qu'il n'y a pas de personnel supplémentaire pour gérer les déplacements des élèves dans les locaux, ni l'attente auprès du photographe.

Pour cette année, les écoles de Burgnac et Meilhac resteront sur le principe d'une photo de classe, qui n'est réalisable qu'à l'école contrairement au portrait individuel.

Toutefois, n'étant pas complètement fermés à cette possibilité, les enseignants évalueront, suite au retour de leurs collègues de Beynac, la possibilité de proposer des portraits individuels pour l'année suivante.

Beynac

**En cas d'absence de la personne responsable des TAP, comment sont pris en charge les élèves ? (cf incident du 15/01/18 où les enfants sont restés dehors par temps de pluie et de vent)**

M COUTY informe que quand un personnel manque, les enfants sont transférés sur la garderie. Si la météo est mauvaise, ils ont pour consigne de faire rentrer les enfants dans les classes.

Les parents d'élèves déplorent l'absence de réaction des personnels qui n'ont pas su prendre la décision de faire rentrer les enfants ce jour là.

M COUTY assure que la municipalité sera vigilante et que cette situation ne se reproduira pas.

Burgnac

- **En raison de l'ouverture de la 3ème classe et du nombre plus important de véhicules souhaitant stationner à proximité de l'école de Burgnac, comment pourrait-on optimiser le stationnement et la sécurité des piétons ?**

M DESBORDES indique que seuls les cars et les personnels ont accès au parking. Il précise que le plan Vigipirate est toujours en vigueur et que des plots ont été ajoutés pour sécuriser le passage des piétons le long de l'école. Un marquage au sol du côté de la route est envisagé, afin que les voitures garées le long de la cour et du jardin puissent laisser un passage pour les piétons.

Par contre, la création d'un chemin d'accès par le terrain de foot n'est pas envisagée.

Cependant, la mairie a pour projet d'acquérir un terrain situé face à l'école qui permettra d'agrandir l'aire de stationnement dédié aux cars et d'aménager un espace pour permettre aux familles d'accéder plus facilement aux abords de l'école.

M DESBORDES rappelle qu'il existe un arrêté permanent d'interdiction de stationnement et de circulation « Place des écoles et chemin communal n°5 de Bos Foulu aux écoles » datant du 10 novembre 2008, en raison des difficultés de circulation des transports scolaires.

### Meilhac

- **Les quantités ne sont pas toujours suffisantes selon les « mangeurs » qui se trouvent à une même table. Serait-il possible de laisser à disposition des enfants du pain pour compenser lorsque les portions sont un peu justes ou d'accentuer la surveillance lors de la répartition du plat ?**

M MASSY a observé que les enfants qui demandent un supplément l'obtiennent. Il ajoute qu'en ce qui concerne les quantités, les cantinières suivent les recommandations des nutritionnistes et prévoient un supplément.

Les parents d'élèves émettent l'hypothèse que, les enfants se servant seuls, les quantités ne soient pas réparties équitablement.

M MASSY indique que ces moments sont aussi à visée éducative, le cadre étant précisé en début d'année, et qu'il veillera à ce que les règles soient rappelées aux enfants. Si cela est nécessaire, la commande de pain sera augmentée.

Mme SELLS ajoute que des dérives ont eu lieu ponctuellement, que les personnels enseignants et de cantine sont intervenus et en ont parlé avec les enfants. La situation s'améliore progressivement.

- **Pouvez-vous nous éclairer sur le fonctionnement du cahier de cantine ? (rôle, sanctions...)**

Mme MAZAUD a institué un carnet de comportement avec évaluation hebdomadaire, à faire signer par la famille. Elle peut également demander aux enfants de réparer une erreur commise (comme de nettoyer des chaises qu'ils auraient salies en posant les pieds dessus).

Les parents d'élèves précisent qu'ils ne remettent pas en cause le système mais demandent à être informés du rôle de ce carnet ainsi qu'à avoir des précisions quant au comportement de leur enfant quand celui-ci est jugé inadapté, afin d'en discuter avec lui, par la suite.

- **Une vente de fers à cheval décorés a eu lieu lors du mois de décembre. Les parents n'en ayant pas été informés auparavant, ils souhaiteraient connaître le but de cette vente. Est-ce en rapport avec le financement d'une activité pédagogique ?**

Mme MAZAUD a imaginé, dans le cadre des TAP, de faire participer son association équestre. Certains élèves ont émis le souhait d'acheter, afin de l'offrir à leurs parents, un fer à cheval décoré tel qu'ils en avaient vu dans les affaires de Mme MAZAUD.

M MASSY est intervenu par la suite pour reposer le cadre, afin qu'il n'y ait pas d'argent qui circule à l'école dans le cadre des temps périscolaires.

**DIVERS** : Les parents sont invités à se rapprocher des enseignants, des mairies ou du personnel communal pour les questions d'ordre pédagogique, individuelles ou cas particulier concernant son enfant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

